

ORDRE DU JOUR ET COMPTE-RENDU

Séance du Conseil d'établissement – École primaire Notre-Dame-des-Champs

Le 17 février, 18h15 – 20h30 (Salon du personnel)

Composition du Conseil d'établissement		Personnes présentes	Personnes absentes
Membres avec droit de vote	Annie Morissette Membre du personnel de l'école		X
	Charles Montigny Membre parent (substitut)	X	
	Fanny Giguère Membre parent (substitut)	X	
	Julie Labbé Membre du personnel du service de garde		X
	Lyne Henripin Membre du personnel de l'école		X
	Marc-Antoine Rouleau Membre parent	X	
	Marjorie Désormeaux-Moreau Membre parent (présidence)	X	
	Marlène Thiffault Membre du personnel de l'école	X	
	Martine Robert Membre parent (vice-présidence)	X	
	Thierry Lamarre-Renaud Membre parent	X	
	Anne Gingras Direction	X	
	À venir Personne représentante de la communauté		

Le conseil d'établissement joue un rôle crucial dans notre école. Il s'agit à la fois d'une **assemblée décisionnelle** et d'un **espace de discussion** sur de nombreux sujets touchant directement le fonctionnement et la vie de l'école. Notre objectif principal est toujours de **placer l'intérêt des élèves au cœur de notre travail**.

1. Ouverture de la réunion

1.1. Mot de bienvenue (Temps alloué : $\approx$ 2 minutes)

1.2. Membres parents

1.2.1. Démission de Dorine Moineau

Rappel de l'Art. 55 de la Loi sur l'instruction publique et de notre Régie interne

[...] Une vacance à la suite du départ d'un représentant des parents est comblée, pour la durée non écoulée de son mandat, par un parent désigné par les autres parents membres du conseil d'établissement.

Si deux parents substitués sont nommés à l'Assemblée générale, l'ordre alphabétique du nom de famille déterminera le mandat. La première personne substitut aura les rencontres de l'Assemblée générale jusqu'à la semaine de relâche, alors que la deuxième aura les rencontres de la semaine de relâche jusqu'à l'Assemblée générale.

➔ Pour la rencontre du 17 février, Fanny Giguère agira comme membre votante, en remplacement de Dorine Moineau

➔ Pour les rencontres du 24 mars, 5 mai et 9 juin, Charles Montigny agira comme membre votant, en remplacement de Dorine Moineau

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (Temps alloué : $\approx$ 2 minutes)

Ordre du jour proposé par Marc-Antoine Rouleau et secondé par Thierry Lamarre

1.4. Adoption des procès-verbaux (Temps alloué : $\approx$ 3 minutes)

1.4.1. Séance régulière du 7 octobre 2025

Proposé par Marc-Antoine Rouleau et secondé par Thierry Lamarre

1.4.2. Séance régulière du 2 décembre 2025

Proposé Martine Robert et Marlène Thiffault

2. Nouvelles positives | Partage de réussites récentes du CÉ ou de l'école (Temps alloué : $\approx$ 5 minutes)

2.1 Le projet "Les voix d'hier, les voix d'aujourd'hui, à la découverte du patrimoine vivant québécois " a été accepté dans le cadre du programme Culture à l'école, volet Thématique et interdisciplinarité (un peu plus de 23 800 \$).

Ce projet invite les élèves à découvrir et à s'approprier le patrimoine immatériel du Québec à travers la musique, le conte et la danse traditionnelle. Cette immersion permettra d'aborder de façon interdisciplinaire la culture, l'histoire, la langue et l'expression artistique tout en développant l'identité culturelle et le sentiment d'appartenance des jeunes.

Chaque classe va créer ses propres chansons et versions de contes, inspirées par leur quotidien, leurs préoccupations et leur imaginaire, s'essayer à la podorythmie et découvrir la danse callée.

4 artistes estriens sont impliqués dans le projet : Marie-Anne Catry (chanson) Marie lupien Durocher (conte) André Simoneau (podorythmie) et Donald Dubuc (danse callée)

En tout, plus de 100 ateliers vont être offerts cet hiver et ce printemps (les ateliers ont démarré la semaine passée et vont se poursuivre jusqu'au début du mois de mai). 6 ateliers pour les classes de préscolaire et 1er cycle. 9 ateliers pour les classes de 2ème cycle. 12 ateliers pour les classes de 3ème cycle

*Un merci tout spécial à Marianne Mondon pour avoir élaboré la demande de subvention, laquelle a été octroyée à très peu d'écoles...

2.2. Un ménage du « dépôt » (local multi-fonctions de l'école) a été entamé par des membres de l'OPP lors du rangement des décorations de Noël en janvier.

La direction et la secrétaire ont emboîté le pas, de sorte que le local sera épuré...

2.3. Toujours sous le thème du ménage, un grand travail de classement des livres de la bibliothèque a été entrepris vendredi dernier (13 février) par 2 bibliothécaires du Centre de services et 7 parents-bénévoles (en grande partie des membres de l'OPP). L'engouement de la part des parents bénévoles a étonné les bibliothécaires, l'objectif de classer et réétiqueter les romans jeunesse (2 catégories d'âge) a été largement atteint, le travail avec les livres en anglais a même été amorcé. La suite, avec les documentaires, les albums et les BD, peut-être cette année (sans l'aide des bibliothécaires) ou l'an prochain (avec les bibliothécaires).

3. Question(s) du public (Temps alloué : ≈ 8 minutes)

Aucune question du public

4. Suivis au procès-verbal (Temps alloué : $\approx$ 5 minutes)

	Discussion amorcée le :	Commentaires (mises à jour, obstacles rencontrés, attribution de nouvelles tâches, etc.)
4.1. Service de cafétéria	Septembre 2025	Le service de cafétéria sera maintenu à 5 jours par semaine. Pérennité envisagée pour l'année 2026-2027. Les menus moins populaires ont été remplacés par des options plus appréciées.
4.2. Question du public – Anglais intensif	Décembre 2025	Voir au point 6.2.

5. Pour adoption

« Adopter » signifie que le conseil a les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet qu'il a devant lui. Il peut le modifier, en tout ou en partie, l'amender (modification soumise au vote pour corriger, améliorer, compléter ou annuler une partie d'un document, d'un projet ou d'une proposition) ou le recevoir tel qu'il a été soumis (adopté à la majorité ou à l'unanimité). Le conseil qui « adopte » dispose ainsi de toute l'autonomie et de la latitude nécessaires quant au contenu et à la portée de ce qu'il va adopter. Il doit donc bien évaluer les avantages et les inconvénients de sa décision, toujours dans l'intérêt des élèves. Lors d'une séance, il est ainsi possible pour les membres d'apporter les modifications jugées nécessaires et de procéder à l'adoption séance tenante. [FICHE THÉMATIQUE 4 - cliquez ici pour en savoir plus.](#)

5.1. Règles de fonctionnement du service de garde (Temps alloué : 5 minutes de présentation | 5 minutes de discussion)

Approuvé à l'unanimité. Proposé par Marc-Antoine Rouleau, secondé par Thierry Lamarre.

6. Pour approbation

« Approuver » veut dire donner son accord . Le conseil peut ainsi approuver (à la majorité, à l’unanimité) ou refuser d’approuver une proposition telle que présentée. Le conseil ne peut en modifier lui-même le contenu et cela empêche la mise en place ou l’application d’une proposition. Ce pouvoir du conseil est limité à la plupart des propositions qui ont été élaborées avec la participation des membres du personnel, puisque cela concerne directement des responsabilités qui leur sont attribuées. Ainsi, si le conseil souhaite modifier en tout ou en partie une proposition, il ne peut le faire et doit retourner la proposition, avec ses commentaires, à la personne ou au groupe qui doit en revoir le contenu, pour que celui-ci soit de nouveau soumis pour approbation à une séance subséquente. [FICHE THÉMATIQUE 4 - cliquez ici pour en savoir plus.](#)

6.1.Approbation des sorties – autrement dit des activités nécessitant un changement aux heures d’entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l’extérieur des locaux de l’établissement (Temps alloué : 2 minutes de présentation |2 minutes de discussion)

- 6.1.1. Sortie des 5^e années (21 avril 2026) Représentation de l’orchestre symphonique de Sherbrooke (Centre culturel de l’Université de Sherbrooke) | Transport parents | Sans frais pour les parents. Après discussion entre les membres du CÉ, les frais de stationnement seront couverts par La Fondation (après avoir vérifié auprès de l’UdeS si le stationnement pourrait être gratuit)
- 6.1.2. Sortie des 5^e années (21 mai 2026) Visite du musée de l’Ingénierie J-A Bombardier (Valcourt) | Transport parents | Sans frais pour les parents

Approuvé en bloc à l’unanimité. Proposé par Martine Robert, secondé par Marlène Thiffault

6.2.Temps alloués à chaque matière (Temps alloué : 7 minutes de présentation |8 minutes de discussion)

- 6.2.1. Projet anglais intensif
Qu’en est-il de la possibilité d’offrir l’anglais intensif à l’école NDDC? Madame Gingras explique les enjeux à considérer : nécessité d’avoir une personne-titulaire en français et en anglais; élèves en difficulté dont la réussite peut être compromise si on condense les apprentissages en une demi-année; arrimage nécessaire entre les personnes enseignantes de 3^e cycle pour que les acquis de 6^e année soit entamés en 5^e année. Compte tenu de ces nombreux enjeux et du moment tardif dans l’année scolaire où nous sommes actuellement rendus, il est fortement proposé de mettre le point à l’ordre du jour, comme équipe-école et comme conseil d’établissement, lors de la rentrée scolaire 2026-2027.

- 6.2.2. Grille-matière

Aucun changement apporté pour l'an prochain, sauf en ce qui concerne le domaine des arts.

Proposition, par l'équipe-école, de remplacer les cours de musique par des cours de danse (comme 2^e discipline artistique). Cette proposition suscite de nombreux échanges, en accord autant qu'en désaccord avec la proposition (considérant l'appréciation de la part des élèves, le développement de compétences sous-jacentes à chacun des arts, l'offre déjà existante de la danse à Stoke, la possible stabilité de personnel, etc.). Les arts dramatiques seraient peut-être un choix à envisager, selon le point de vue de certains membres du CÉ.

Deux personnes se prononcent contre la proposition de la nouvelle grille-matière; 2 personnes s'abstiennent, 2 personnes approuvent. Madame Gingras retournera vers l'équipe-école avec les différents arguments énoncés par les membres du CÉ. Le point sera donc discuté à nouveau, lors de la prochaine rencontre du CÉ.

7. Pour consultation

Consulter prend ici le sens large de « demander l'avis ». [FICHE THÉMATIQUE 4 - cliquez ici pour en savoir plus.](#)

7.1 Offre de service pour la prise de photos scolaires 2026-2027 (Temps alloué : ≈ 4 minutes de présentation | ≈ 7 minutes de discussion)

Deux offres sont sur la table, Cindy Fraser et une autre offre. Étant donné la satisfaction à l'égard des services offerts par Mme Fraser depuis deux ans, l'offre de Madame Fraser sera celle acceptée l'an prochain.

7.2. Planification de la consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (activités parascolaires, climat social, etc.) (Temps alloué : ≈ 2 minutes de présentation | ≈ 8 minutes de discussion)

Deux propositions de questions ouvertes, sur le thème convenu lors de la séance de décembre, soit la cour extérieure

Proposition 1: « Si tu devenais le "Chef des Récréations" pour une journée, quelle activité nouvelle aimerais-tu pouvoir faire dans la cour avec tes amis que tu ne peux pas faire aujourd'hui ? »

Proposition 2 : « Quel est l'endroit de la cour où tu ne vas jamais ? Est-ce qu'on pourrait transformer ce coin pour te donner envie d'y aller et d'y passer plus de temps ? »

Outils de collecte : questionnaire à faire passer l'ensemble des élèves de la 1 à la 5 (ou 6^e année)

À la lumière des discussions, une proposition alternative est proposée et choisie : « Lors des récréations, quelle activité nouvelle aimerais-tu pouvoir faire dans la cour avec tes amis que tu ne peux pas faire aujourd'hui ? »

L'outil de collecte suggéré (questionnaire) reçoit un avis positif de la part des membres, il sera rempli par l'ensemble des élèves de la 1ère à la 6^e année.

7.3. Critères de sélection de la direction de l'établissement (Temps alloué : ≈ 2 minutes de présentation | ≈ 15 minutes de discussion)

Critères de sélection de la direction d'établissement - Consultation 2025-2026 – Formulaire à remplir

 Le formulaire sera rempli en groupe (un pour l'ensemble du CÉ), lors de la séance :

https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=Ldy-7P6v4E6-oZEg1lBYw2J4VVP_XuRAuyy5GXj5Ix9UM082RjNDWjhES0tLOTfNN1k5QTUzRUhLWi4u&route=shorturl

Fait en groupe, sous la guidance de la présidente du CÉ.

7.4. Planification de la consultation des parents de l'école (Temps alloué : ≈ 2 minutes de présentation | ≈ 7 minutes de discussion)

Sujet reporté à la prochaine rencontre. Il est conseillé d'aller lire les sujets qui pourraient faire l'objet d'une consultation auprès des parents.

8. Point d'information

Le conseil doit être régulièrement informé, par exemple, par la direction d'établissement des propositions que celle-ci approuve en vertu de l'article 96.15 de la LIP (ex. : les critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques, les moyens retenus pour atteindre les objectifs et les cibles visés par le projet éducatif, le budget de l'établissement). [FICHE THÉMATIQUE 4 - cliquez ici pour en savoir plus.](#)

8.1. Suivi du budget annuel de l'établissement (école et service de garde) (Temps alloué : ≈ 3 minutes de présentation | ≈ 2 minutes de questions)

Un mot encourageant de la part de Madame Gingras. Le déficit budgétaire devrait être rétabli à la fin de l'année scolaire, avec même un léger surplus. Bonne nouvelle!

8.2. Suivi du projet éducatif (Temps alloué : ≈ 3 minutes de présentation | ≈ 2 minutes de questions)

Pour l'an prochain, le projet éducatif va être à retravailler pour mettre des cibles claires, avec des moyens d'actions associés aux objectifs. Il faudra aussi revoir la vision et la mission du projet pour 2027-2031.

9. **Varia** (incluant les points d'information de la présidence, du comité des parents, de l'OPP, de la Fondation et du personnel de l'école) (Temps alloué : $\approx$ 10 minutes)

9.1. Points d'information de la présidence

N/A

9.2. Points d'information du comité des parents

N/A

9.3. Points d'information de l'OPP

Voir 2.2. plus haut.

9.4. Points d'information de la Fondation

Il est proposé, pour des sorties-écoles impliquant un transport parent, que l'école ait à disposition quatre sièges d'appoint. La Fondation devrait être en mesure de palier à ce besoin, par l'achat de ces bancs adaptés enfants.

9.5. Points d'information du personnel de l'école

N/A

10. **Remerciements et levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 20h37 proposé par Marc-Antoine Rouleau et secondé par Marlène Thiffault.